

**MASTER**

MENTION

Droit public

PARCOURS-TYPE

Droit des collectivités territoriales

Code RNCP : 38166

120 crédits - 4 semestres

Master en Droit : en savoir +

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES :

Mention :

Sébastien SAUNIER,
Professeur des Universités

Parcours-type :

Nathalie LAVAL MADER, Maître de conférences, HDR
Vincent DUSSART, Professeur des Universités☒ Formation initiale☒ Formation continue☒ Formation ouverte à distance☐ Formation en alternance**PRÉSENTATION**

Le MDCT dispense une formation de haut niveau dans le droit et la gestion des collectivités territoriales. Il se décline en 4 semestres permettant, à partir du semestre 1 qui offre un socle commun de connaissances à la mention Droit public, une spécialisation progressive.

Les semestres 1 et 2 offrent une formation approfondie dans les grands domaines du droit public : droit des contrats et marchés publics, urbanisme, contentieux, finances publiques, droit public économique, aménagement du territoire et droit des collectivités territoriales.

Les semestres 3 et 4 apportent de solides connaissances théoriques et opérationnelles permettant d'envisager une large gamme de métiers (juridiques, finances, commande publique, urbanisme, aménagement, interventions économiques, RH...) dans le secteur public local. Le MDCT est le seul à permettre d'acquérir des connaissances ciblées en matière d'ingénierie financière. Cette double dimension juridique et financière constitue un réel atout pour prétendre à des fonctions d'encadrement dans le champ local, nécessitant de solides compétences transverses et spécialisées. L'adossment aux milieux professionnels en fait un diplôme reconnu dans son environnement local, tourné résolument vers l'insertion professionnelle.

Pour transformer les étudiants en acteurs de leur projet professionnel, sont proposés **des dispositifs facultatifs faisant intervenir des consultants extérieurs et donnant lieu au paiement de droits complémentaires** : formation aux concours territoriaux, séminaire « Préparation à l'entretien de recrutement et Mise en situation », ateliers « Management public territorial », ateliers « Prise de parole en public ».

Le master est également proposé en formation à distance (voir site internet de l'université).

COMPÉTENCES ET MÉTIERS VISÉS

COMPÉTENCES : Ce master permet d'accéder à des fonctions d'encadrement et d'expertise dans le champ local. Il permet en particulier de développer des capacités d'aide à la décision (conception, élaboration, mise en œuvre), par :

- Une connaissance actualisée de l'environnement territorial ;
- Une sécurisation juridique et financière des projets ;
- Une capacité à cerner le contexte de décision et à élaborer par l'analyse juridique et financière des stratégies d'actions ;
- Une méthodologie et des qualités rédactionnelles.

MÉTIERS VISÉS :

En formation initiale, les débouchés du master se situent en premier lieu dans la fonction publique territoriale : concours d'attaché territorial, et d'administrateur territorial. Il prépare aussi à tous les emplois contractuels pour lesquels une expertise est requise : collectivités territoriales et établissements publics locaux, entreprises publiques locales, secteur privé partenaire des collectivités (cabinets de consultants, associations, délégataires de service public, établissements financiers, entreprises titulaires de marchés publics...). Le Master recherche a pour objectif de susciter la vocation de chercheur dans le domaine de la décentralisation et de l'organisation de l'État, en orientant les candidats principalement vers une carrière d'universitaire ou de chercheur.

En formation continue ou VAE : la formation s'adresse aux personnels déjà en poste qui souhaitent renforcer leurs compétences juridiques et financières dans une perspective de mobilité professionnelle.

CANDIDATURE EN PREMIÈRE ANNÉE DE MASTER

Le dépôt des candidatures s'effectue sur la plateforme nationale *Mon Master* : <https://www.monmaster.gouv.fr/>

CANDIDATURE EN SECONDE ANNÉE DE MASTER

Accès de plein droit : étudiant ayant validé le master 1 même mention même parcours-type à l'Ecole de droit de Toulouse

Accès par commission d'admission : Dans tous les autres cas (réorientation de mention et/ou de parcours, changement d'établissement), sur avis de la commission pédagogique. Dossier de candidature à transmettre : <https://www.ut-capitole.fr/accueil/formations/candidater-et-sinscrire/admissions/>

CONTACTS**UNIVERSITÉ TOULOUSE CAPITOLE**

2 rue du Doyen Gabriel Marty
31042 Toulouse Cedex 9
Tél. : 05 61 63 35 00

ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Bureaux UT handicap :
Bureaux AR 29 et 31 - bâtiment Arsenal
Courriel : handicap@ut-capitole.fr
Tél. : 05.61.63.35.28 / 05.61.63.37.05 / 05.34.45.61.33

SCOLARITÉ : POLE MASTER DROIT ET SCIENCE POLITIQUE

Première année de master :
Bureau : AR 127 (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd01@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 38 12
Seconde année de master :
Bureau : AR 137 bis (Bâtiment Arsenal)
Courriel : pmd06@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 39 42

ORIENTATION - INSERTION - STAGES

SOIP - SERVICE D'ORIENTATION ET D'INSERTION PROFESSIONNELLE
Palier 1^{er} étage -Bâtiment Arsenal
Courriel : soip@ut-capitole.fr
Tél. : 05 61 63 37 28



PROGRAMME PÉDAGOGIQUE

SEMESTRE 1 – 222h CM + 40h30 TD	SEMESTRE 2 – 186h CM + 40h30 TD
UE Fondamentaux 1 : 2 matières renforcées au choix : - Contentieux constitutionnel – 33h CM + 13h30 TD - Droit de l'urbanisme – 33h CM + 13h30 TD - Droit des collectivités territoriales – 33h CM + 13h30 TD - Droit public de l'environnement – 33h CM + 13h30 TD 1 matière non renforcée (différente des matières renforcées déjà choisies) : - Contentieux constitutionnel – 33h CM - Droit de l'urbanisme – 33h CM - Droit des collectivités territoriales – 33h CM - Droit public de l'environnement – 33h CM UE Spécialisation 1 * : 4 options au choix : - Protection sociale – 33h CM - Droit public comparé – 30h CM - Droit des finances publiques approfondi – 30h CM - Théorie du droit – 30h CM - Droits de la responsabilité administrative – 30h CM - Droit et politique de la santé publique – 30h CM - Droit public du numérique – 33h CM UE Langue 1 : 1 choix valable pour les 2 semestres : - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD	UE Fondamentaux 2 : 2 matières renforcées : - Droit des services publics – 33h CM + 13h30 TD - Droit de la commande publique – 33h CM + 13h30 TD UE Spécialisation 2 * : 4 options au choix : - Droit de la culture – 30h CM - Droit de la fonction publique et des ressources humaines – 30h CM - Droit public de l'économie – 33h CM - Méthode des concours de la fonction publique – 10h CM + 13h30 TD - Droit de l'aménagement du territoire* – 30h CM - Droit des finances locales – 30h CM UE Langue 2 : Même langue que celle choisie au S1 : - Anglais, Espagnol, Allemand ou Italien – 13h30 TD
*Matière dispensée en partie en distanciel asynchrone (dispositif innovation pédagogique)	
SEMESTRE 3 – 240h CM	
UE 1 Droit des finances locales approfondi – 40h CM UE 2 Droit des institutions locales – 40h CM : - Droit constitutionnel de la décentralisation – 10h - Dynamiques contemporaines du droit des collectivités territoriales – 10h - Services publics locaux – 10h - Intercommunalités – 10h UE 3 Droit de l'action locale – 40h CM : - Marchés publics locaux – 10h - Ressources humaines publiques – 10h - Collectivités territoriales et associations – 10h - Risque juridique dans la gestion locale – 10h UE 4 Ingénierie financière et comptable – 40h CM : - Comptabilité publique locale – 10h - Pilotage budgétaire – 10h - Stratégies financières – 10h - Montage financier de projets – 10h	UE 5 Politiques publiques locales – 40h CM : - Organisation de la vie publique locale – 10h - Politiques de l'aide et de l'action sociale – 10h - OPEN DATA, protection, valorisation des données et cybersécurité – 10h - Démarche de performance publique – 10h UE 6 Politiques de développement territorial – 40h CM : - Stratégies juridiques de développement durable – 10h - Droit de l'urbanisme – 10h - Droit et opérations d'aménagement – 10h - Droit et gestion active du patrimoine immobilier – 10h
SEMESTRE 4	
UE7 Orientation choisie (1 voie au choix) :	
Voie professionnelle : stage professionnalisant (2 mois minimum) dans un service d'une collectivité territoriale, d'une institution locale ou d'un partenaire public ou privé des collectivités territoriales donnant lieu à la rédaction d'un mémoire professionnel.	Voie recherche : rédaction et soutenance d'un mémoire de recherche sur un thème relatif aux collectivités territoriales et à l'organisation de l'Etat en France ou à l'étranger.